

Les visites aux patients sont autorisées et sont soumises à des règles strictes à respecter.



Pour vous protéger, protéger vos proches et protéger nos professionnels :

- ✓ **Vaccination** recommandée.
- ✓ **1 visite d'1 heure autorisée** pour un seul visiteur par patient, par chambre et par jour. *Selon l'état de santé du patient, le médecin pourra accorder des autorisations adaptées à la situation.*
- ✓ **Un seul lieu de visite : la chambre du patient.** *Si l'équipe soignante doit réaliser des soins aux patients, nous vous demanderons de bien vouloir attendre à l'extérieur du service.*
- ✓ **Pour les visites en chambre seule**
Choisir une heure de visite autorisée entre 16h et 18h.
- ✓ **Pour les visites en chambre double**
afin d'avoir un seul visiteur présent, les horaires sont :
Pour le lit côté porte de 16h à 17h
Pour le lit côté fenêtre de 17h15 à 18h15



Visite strictement interdite pour les visiteurs présentant des symptômes grippaux ou ORL (toux, éternuement, fièvre, maux de gorge, céphalées...) et les mineurs.



Respect des distances



Port d'un masque chirurgical OBLIGATOIRE y compris dans la chambre



Lavage régulier des mains



Éviter les regroupements

En toutes circonstances, respectez les gestes barrières.